

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Dax

Correspondant : Mme Elisabeth Bonjean, Maire de Dax, Rue Saint-Pierre, BP 50344, 40107 Dax cedex, tél. : 05 58 56 39 40, télécopieur : 05 58 56 39 41, courriel : commande.public@grand-dax.fr, adresse internet : <http://www.dax.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.landespublic.org>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Réhabilitation du CTO - lot 2 Etanchéité

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45000000

Lieu d'exécution et de livraison : Route de Saubagnacq, 40100 Dax

Code NUTS : FRI13

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- La présente consultation concerne les travaux de réhabilitation du Centre Technique Opérationnel de la Régie des Eaux de la Ville de Dax. Il s'agit d'aménager des vestiaires, un magasin et de mettre en sécurité certains locaux (création d'ateliers).

Une première consultation a été publiée au BOAMP en date du 26 avril 2018. Elle faisait l'objet de 12 lots. Le lot 2 a été déclaré sans suite pour motif d'intérêt général justifié par des raisons budgétaires.

La présente consultation a donc pour objet de relancer le lot 2 « Etanchéité ».

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Le lot 2 est un marché simple. Le candidat se référera au CCTP pour avoir une description détaillée des travaux.

La durée globale du marché est de 12 mois maximum. Cette durée inclut les délais d'exécution propres au lot 2, les périodes de suspension programmées en raison des congés annuels des entreprises à savoir, quatre semaines en août (semaines 31, 32, 33 et 34).

L'exécution du marché débute à compter de la date de notification du contrat. La notification vaut commencement de la période de préparation.

L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux pour le lot 2. Le délai d'exécution du lot 2 est de 151 jours ouvrés incluant une période de préparation de 20 jours ouvrés.

Prestations divisées en lots : non

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les modalités de règlement des comptes sont définies dans les conditions de l'article 13 du CCAG-Travaux. Les acomptes seront versés mensuellement.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Capacités professionnelles, techniques et financières

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Autres renseignements demandés :

- En lieu et place des DC1 et DC2, le candidat peut également fournir le DUME joint à la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix (50 %)
- Valeur technique (50 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 21 décembre 2018 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 18DX232

Renseignements complémentaires : La transmission des documents est exclusivement réalisée par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://marchespublics.landespublic.org>.

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Une visite sur site est obligatoire.

Les conditions de visites sont les suivantes :

Les candidats prendront rendez-vous auprès de Monsieur José MACHADO jmachado@dax.fr (0558563933) ou Monsieur Alexandre LABORDE alaborde@dax.fr (0558909705) pour la visite des lieux.

A l'issue de l'analyse des offres, la Ville de Dax se réserve le droit d'ouvrir une phase de négociation avec l'ensemble des candidats après classement sur la base des critères de sélection des offres sus énumérés, à l'exception des candidats ayant proposé une offre inappropriée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29 novembre 2018

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : adresse internet : <http://marchespublics.landespublic.org>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <http://marchespublics.landespublic.org>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau, 50 cours Lyautey, BP 543, 64010 Pau cedex, tél. : 05 59 84 94 14, télécopieur : 05 59 02 49 93, courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de la Région Aquitaine- Limousin-Poitou-Charentes Esplanade du Général de Gaulle, 33077 Bordeaux, tél. : 05 56 90 60 60

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau, 50 cours Lyautey, BP 543, 64010 Pau cedex, tél. : 05 59 84 94 14, télécopieur : 05 59 02 49 93, courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr